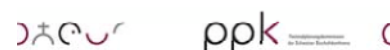


Commission de planification pastorale de la Conférence des évêques suisses



Depuis la création de l'institut, conseiller la Conférence des évêques suisses (CES) pour les questions pastorales fondamentales fait partie des tâches du SPI. Le siège de la commission de planification pastorale (CPP) de la conférence des évêques est donc ancré dans le SPI.

Activités

La CPP est une commission cadre de la CES ; elle conseille l'Eglise catholique en Suisse pour les questions fondamentales de pastorale. Elle seconde la CES dans la prise en compte de sa responsabilité de planification pastorale, dans le cadre du co-financement au niveau de l'Eglise catholique suisse et des régions linguistiques. La CPP assume par ailleurs la responsabilité de la coordination interdiocésaine des conseils pastoraux diocésains, respectivement cantonaux.

Durant l'année 2012, la CPP s'est essentiellement consacrée à deux thématiques très actuelles qui furent traitées lors des assemblées plénières de mai à Bad Schönbrunn (ZG) et d'octobre à St-Antoni (FR). D'une part, les conséquences du recul, en Suisse, du nombre de professionnels engagés en pastorale furent abordées ; la CPP s'est penchée sur deux modèles, celui de Linz en Autriche et celui de Poitiers en France, et a réfléchi à des critères théologiques et pastoraux et à des modèles d'organisation envisageables aux niveaux diocésain et régional (régions linguistiques). Des mesures concrètes sont tout particulièrement nécessaires dans les domaines du développement du personnel, de la formation de base et continue et de l'engagement de bénévoles. La CPP a poursuivi un travail en profondeur dans les domaines de la formation et du développement du personnel (groupe de travail consacré à l'évolution des rôles des personnes engagées professionnellement en pastorale, participation au projet « offres de formation » de la CCCR/RKZ et de la CES).

D'autre part, la CPP s'est penchée sur le fait que des pans entiers de l'Eglise catholique de Suisse sont marqués par l'expérience de la migration ou par une composante migratoire, ce qui constitua le second axe prioritaire de la Commission en 2012. La diversité culturelle et linguistique doit être mieux prise en compte comme enjeu transversal de la pastorale, et de sa planification, un enjeu assumé conjointement avec le service Migratio de la CES.

La Coordination interdiocésaine IKO s'est consacrée au jubilé du concile Vatican II et à la place des conseils pastoraux dans l'Eglise catholique.

La période de mandat de la CPP a été prolongée pour les années 2012 et 2013 pour parvenir à une restructuration des modalités de travail de la Commission dès 2014.

Publications dans le cadre des activités de la CPP (en allemand seulement)

Profil professionnel du ou de la secrétaire de paroisse. Rôle et compétences requises, indications et recommandations pour la pratique professionnelle, St-Gall (réédition en 2012).

Arnd Bünker / Sandro Iseppi: Zur Logik des freiwilligen Engagement. Erfahrungen und Perspektiven am Beispiel der katholischen Kirche im Kanton Genf, in: PThI, 32 (2012), 65–73.

(link: http://miami.uni-muenster.de/servlets/DerivateServlet/Derivate-6575/2012-1_s65-73_buenker_iseppi.pdf)